

**Note au Conseil de l'Action Sociale
Séance du 24 mai 2018**

Objet : Compte de l'exercice 2017

En exécution de l'article 89 de la loi du 8 juillet 1976, organique des Centres Publics d'Action Sociale, le Conseil de l'Action Sociale est invité à se prononcer sur le compte de l'exercice 2017.

La note d'accompagnement ci-jointe examine et commente le compte 2017 en abordant les points suivants :

- I. Examen par le groupe technique
 - 1. Note préliminaire
 - 2. La légalité du compte budgétaire
 - 3. Remarques particulières relatives à la correspondance prescrite entre des recettes et des dépenses
 - 4. Respect des crédits de dépenses
 - 5. Situation financière du Centre
 - 6. Résultat comptable exercice 2017
- II. Commentaires d'analyse
 - 1. Situation globale du compte 2017
 - 2. Situation du compte d'exploitation
 - 3. Situation du compte d'investissement

Le Conseil de l'Action Sociale voudra bien arrêter le compte du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2017.

Sophie HELBIG
Receveur

I. Examen par le Groupe Technique

Conformément à l'article 75 du Règlement Général de la Comptabilité des Centres Publics d'Action Sociale de la Région de Bruxelles-Capitale, le compte 2017 a été soumis à l'avis du groupe technique composé de :

Monsieur LEISTERH David, Président
Monsieur PARDON Pierre, Secrétaire
Madame HELBIG Sophie, Receveur temporaire

1. Note préliminaire

Le présent commentaire ne porte que sur le compte budgétaire.

2. La légalité du compte budgétaire

Les membres du groupe technique attestent qu'à leur connaissance, toutes les règles légales en matière d'établissement du compte budgétaire ont été respectées.

Tous les livres et documents requis ont été établis conformément aux prescriptions des articles 38 et 39 du Règlement Général des CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale.

3. Remarques particulières relatives à la correspondance prescrite entre des recettes et des dépenses

3.1. Avances sur prestations sociales

Les engagements de dépenses 2017 imputés aux articles de la sous-fonction 8290 ont tous fait l'objet de l'enregistrement d'un droit constaté.

L'équilibre a été constaté à chaque article de cette sous-fonction entre les engagements définitifs et les droits définitifs.

3.2. Aide sociale

Les engagements des dépenses 2017 imputés aux articles de la sous-fonction 8320 relatifs aux dépenses du Revenu d'Intégration Sociale et celles résultant de l'application de la loi du 2 avril 1965 sur la prise en charge des secours par les CPAS, ont tous fait l'objet de l'enregistrement du droit constaté.

Une concordance générale est constatée entre les articles de recettes et de dépenses concernant ces interventions.

Revenu d'intégration sociale :

Dépenses				Recettes					
8320	33310	05	3.730.128,73	8320	46510	05	2.052.225,45	(Diff: 654,65)	55%
8320	33330	05	18.341,00	8320	46530	05	11.921,65		65%
8320	33340	05	395.828,43	8320	46540	05	395.828,43		100%
8320	33350	05	497.216,61	8320	46550	05	501.125,66	(Diff. 3.909,05)	100%
				83208	46530	5	142.829,53		

Le groupe technique constate de légères différences dues à des recettes excédentaires enregistrées au-delà des délais sur les articles 46510/05 et 46550/05. Le secrétaire et le Receveur s'engagent à ce que les corrections équivalentes (mettre ces états de recouvrement en irrécouvrable) soient effectuées sur l'exercice 2018 et à mettre en place une procédure plus stricte d'enregistrement des recettes de RIS.

Loi de 1965 :

Dépenses				Recettes			
8320	33430	21	153.671,55	8320	46530	03	153.671,57
8320	33481	21	4.330,10	8320	46581	03	4.330,10
8320	33490	21	42.492,74	8320	46590	03	42.492,74

3.3. Déficits sociaux

Le déficit social a été contrebalancé par des recettes correspondantes pour les fonctions :

Maison de repos

Dépenses				Recettes				
8320	33410	10	160.288,17	8341	16200	01	160.288,17	Résidents à charge
8446	12400	11	171.400,00	8341	16100	07	187.389,40	Vente des repas à domicile
83354	12400	11	15.989,40					Vente des repas au CSJ

Service de dépannage

Dépenses				Recettes				
8320	33400	29	6.689,53	8447	16200	01	6.689,53	Dépannages pris en charge

Repas à domicile

Dépenses				Recettes				
8320	33400	20	5.870,80	8446	16200	01	5.870,80	Repas à dom. pris en charge

4. Respect des crédits de dépenses

A l'exception des positions suivantes, aucun autre crédit de dépense n'a été dépassé :

Fonction	Code		Dépassement	Objet
8320	33310	05	389.628,73	RIS (55%)
8320	-46540	05	1.152,79	RIS (Rbt à l'Etat 100%)

Le groupe technique est d'avis que les dépassements repris ci-dessus sont justifiés, sur base du respect du principe de proportionnalité entre les recettes et les dépenses, de l'article 91 de la loi du 8 juillet 1976, organique des Centres Publics d'Action Sociale et l'article 10 du Règlement Général de la Comptabilité.

5. Situation financière du Centre

Le résultat comptable de l'exercice propre 2017 présente un **mali de 426.441,58 €**.

Le compte présente un solde négatif de trésorerie de 1.804.318,34 € à reporter au compte prochain.

Ainsi, il est à noter que le montant des crédits à transférer pour dépenses engagées, encore à liquider, s'élève à 2.626.791,26 € et que les recettes non réalisées s'élèvent à 4.546.495,30 €.

6. Résultat comptable exercice 2017

Le résultat comptable de l'exercice propre se présente comme suit :

	Ressources	Emplois	Résultat de l'exercice
Exploitation	19.349.485,53	19.012.252,73	337.232,80
Investissement	1.940.463,70	2.704.138,08	-763.674,38
Total général	21.289.949,23	21.714.557,31	-426.441,58

Trois formules différentes permettent d'obtenir le résultat comptable global de 2017 :

Résultat comptable des exercices clos	1.936.692,86
Résultat comptable de l'exercice propre	-426.441,58
Solde de trésorerie 2016 reporté	-1.394.865,58
	115.385,70

Résultat comptable 2016	616.803,53
Résultat comptable de l'exercice propre	-426.441,58
Irrécouvrables/non-valeurs	-74.976,25
	115.385,70

Recettes réalisables	4.546.495,30
Crédits à transférer pour engagements	-2.626.791,26
Solde de trésorerie 2017 à reporter	-1.804.318,34
	115.385,70

I	Résultat comptable 2017	115.385,70
(1)	Fonds pour créances aléatoires 2017	476.566,93
(2)	Fonds pour créances aléatoires 2018	465.312,15
(3)=(2)-(1)	Reprise du fonds pour créances aléatoires	-11.254,78
II = I - (3)	Résultat final 2017 à reporter budget 2018	126.640,48

Par conséquent la dotation communale pour l'année 2018 sera diminuée d'un montant de 126.640,48 €.

II. Commentaires d'analyse

1. Situation globale du compte 2017 par rapport au compte 2016 et par rapport aux budgets

	2016				2017				Evolution 2016/2017	
	Budget 2016		2016		Budget 2017		2017		Exploitation	Investissement
	Exploitation	Investissement	Exploitation	Investissement	Exploitation	Investissement	Exploitation	Investissement		
Recettes	18.991.148,90	4.628.500,00	18.124.822,90	1.568.895,79	20.004.365,00	4.926.700,00	19.349.485,53	1.940.463,70	6,76%	23,68%
Résultat reporté	478.931,10				616.803,53					
Dépenses	18.859.010,00	5.239.570,00	17.209.476,34	2.281.816,93	19.811.518,53	5.736.350,00	19.012.252,73	2.704.138,08	10,48%	18,51%
Boni/Mali ex.propre	611.070,00	-611.070,00	915.346,56	-712.921,14	809.650,00	-809.650,00	337.232,80	-763.674,38	-63,16%	7,12%
	0,00		202.425,42		0,00		-426.441,58		-311%	

Tableau 1

En 2017, le compte présente un mali de 426.441,58 EUR. Ceci résulte d'une importante augmentation de dépenses d'exploitation (+10,5%) par rapport à 2016, alors que les recettes d'exploitation n'ont augmenté dans le même temps que de 6,8%. Le résultat d'exploitation est donc de près de 600.000 EUR inférieur à celui de 2016, et également inférieur de +/-475.000 EUR par rapport à ce qui avait été budgétisé.

2. Situation du compte d'exploitation

2.1. Par groupe économique et par rapport au budget

	Budget		Réalizations		% réal. par rap. au budget		Evolution 2017 par rapport à 2016
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
Recettes	18.991.148,90	20.004.365,00	18.124.822,90	19.349.485,53	95,44%	96,73%	6,76%
60 Prestations	5.035.530,00	5.098.680,00	4.835.432,08	4.542.605,83	96,03%	89,09%	-6,06%
61 Transferts	13.937.850,38	14.898.355,00	13.278.816,92	14.806.156,04	95,27%	99,38%	11,50%
62 Produits Financiers	7.330,00	7.330,00	135,38	92,04	1,85%	1,26%	-32,01%
67 Prélèvement	10.438,52	0,00	10.438,52	631,62			
Dépenses	18.859.010,00	19.811.518,53	17.209.476,34	19.012.252,73	91,25%	95,97%	10,48%
70 Personnel	10.253.660,00	10.494.180,00	9.516.274,69	10.119.390,62	92,81%	96,43%	6,34%
71 Fonctionnement	2.531.315,00	2.621.589,00	2.064.005,41	2.180.559,29	81,54%	83,18%	5,65%
72 Redistribution	5.978.535,00	5.995.896,00	5.540.050,64	6.022.601,31	92,67%	100,45%	8,71%
7X Charges financières	85.500,00	112.300,00	86.055,94	108.144,19	100,65%	96,30%	25,67%
7Y Prélèvement	10.000,00	587.553,53	3.089,66	581.557,32	30,90%	98,98%	n.r.

Tableau 2

Commentaires sur tableau 2 :

- Les recettes de prestations diminuent de 6%, celles-ci n'atteignent pas les 90% de réalisation du budget. C'est en particulier le cas des recettes de rémunération.
- L'augmentation des frais de personnel entre 2016 et 2017 s'élève à 6,34% (+603.000 EUR) mais permet de s'approcher des prévisions budgétaires, soit plus de 96% de réalisation.
- On note à nouveau une augmentation significative des dépenses de redistribution en 2017 (+ 8,71%, soit près de 500.000 EUR). Cette augmentation sera en partie détaillée plus loin.

2.2. Recettes par fonction et par rapport au budget

Recettes exploitation		Budget		Réalizations		% réal. par rap. au budget		Evolution 2017 par rapport à 2016	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017		
90	Recettes et dépenses générales	5.838.730,38	6.674.150,00	5.859.611,99	6.667.804,54	100,36%	99,90%	808.000	13,79%
290	Fonds spécial de l'aide sociale	215.980,00	255.450,00	227.679,53	257.219,31	105,42%	100,69%	30.000	12,97%
690	Prélèvements	10.438,52	0,00	10.438,52	631,62	100,00%		-10.000	-93,95%
1230	Administration générale	137.540,00	167.410,00	140.178,24	162.413,13	101,92%	97,02%	22.000	15,86%
1290	Patrimoine privé	240.910,00	194.280,00	222.475,01	171.756,47	92,35%	88,41%	-51.000	-22,80%
1360	Parc automobile	0,00	0,00	69,65	0,00				
8015	Fonds d'énergie	13.260,00	14.000,00	14.052,96	13.387,90	105,98%	95,63%	-1.000	-4,73%
8290	Avances	44.000,00	48.000,00	16.507,77	19.456,63	37,52%	40,53%	3.000	17,86%
8320	Aide sociale	4.519.445,00	4.539.785,00	4.162.119,25	4.351.544,36	92,09%	95,85%	189.000	4,55%
83208	Aide sociale - Majoration 10% - réforme PIIS	0,00	40.000,00		142.829,53		357,07%		
8341	Maison de repos	6.433.450,00	6.527.135,00	6.236.370,44	6.200.081,83	96,94%	94,99%	-36.000	-0,58%
8370	Pensions alimentaires	0,00	0,00	165,00	180,00			0	9,09%
8446	Repas à domicile	253.300,00	253.300,00	238.760,25	253.982,21	94,26%	100,27%	15.000	6,38%
8447	Service de dépannage	62.320,00	62.320,00	42.690,44	42.361,26	68,50%	67,97%	0	-0,77%
83354	Centres de jour	295.600,00	294.270,00	268.030,44	273.287,92	90,67%	92,87%	5.000	1,96%
83601	Initiative locale d'accueil	406.265,00	452.595,00	290.902,08	427.831,40	71,60%	94,53%	137.000	47,07%
84492	Service de réinsertion professionnelle	299.560,00	261.220,00	211.190,89	190.477,75	70,50%	72,92%	-21.000	-9,81%
9240	Logements pour personnes âgées	220.350,00	220.450,00	183.580,44	174.239,67	83,31%	79,04%	-9.000	-5,09%
Total général		18.991.148,90	20.004.365,00	18.124.822,90	19.349.485,53	95,44%	96,73%	1.081.000	6,76%

Tableau 3

Commentaires sur tableau 3 :

- Les recettes d'exploitation ont globalement augmenté de +/- 1.081.000 EUR entre 2016 et 2017. Cela représente un taux de réalisation de 96,73% du budget 2017.
- 0090 : Les recettes générales ont augmenté de +/- 808.000 EUR.
Cette augmentation s'explique essentiellement par une contribution en capital de la commune de 580.000 EUR, destinée à financer la rénovation/extension de la Résidence pour Seniors.
- 8320 : Les recettes d'aide sociale ont augmenté de 189.000 EUR.
Ceci s'explique conjointement par une augmentation des recettes de RIS (remboursement état) : + 350.000 EUR, et de légères diminutions dans plusieurs autres postes de recettes sociales (telles les aides remboursables).
- 83601 : Initiative Locale d'accueil : Le remboursement des frais d'exploitation a augmenté de 137.000 EUR.

2.3. Dépenses par fonction et par rapport au budget

Dépenses exploitation		Budget		Réalizations		% réal. par rap. au budget		Evolution 2017 par rapport à 2016		
		Fonction	2016	2017	2016	2017	2016	2017		
90	Recettes et dépenses générales	40.500,00	40.500,00							
690	Prélèvements	10.000,00	587.553,53	3.089,66	581.557,32	30,90%	98,98%	578.000	18722,70%	
1230	Administration générale	2.133.905,00	2.147.599,00	1.904.519,96	2.051.472,22	89,25%	95,52%	147.000	7,72%	
1290	Patrimoine privé	188.845,00	156.595,00	175.587,72	140.819,31	92,98%	89,93%	-35.000	-19,80%	
1360	Parc automobile	25.300,00	28.000,00	24.016,34	26.397,07	94,93%	94,28%	2.000	9,91%	
8290	Avances	44.000,00	48.000,00	16.507,77	19.456,63	37,52%	40,53%	3.000	17,86%	
8320	Aide sociale	7.171.130,00	7.184.076,00	6.726.836,12	7.234.817,96	93,80%	100,71%	508.000	7,55%	
8341	Maison de repos	6.892.400,00	7.130.110,00	6.298.359,04	6.757.151,49	91,38%	94,77%	459.000	7,28%	
8352	Autres actions en faveur de la jeunesse	700,00	700,00	0,00	0,00					
8446	Repas à domicile	205.950,00	205.750,00	194.894,82	205.600,00	94,63%	99,93%	11.000	5,49%	
8447	Service de dépannage	152.330,00	146.150,00	131.129,66	136.588,67	86,08%	93,46%	5.000	4,16%	
8711	Dispensaires, centres de santé	1.500,00	1.500,00	926,72	814,38	61,78%	54,29%		-12,12%	
83354	Centres de jour	489.370,00	517.980,00	448.636,99	497.959,57	91,68%	96,13%	49.000	10,99%	
83601	Initiative locale d'accueil	383.475,00	447.630,00	347.857,49	373.440,11	90,71%	83,43%	26.000	7,35%	
84492	Service de réinsertion professionnelle	1.013.920,00	1.047.490,00	837.355,27	874.423,91	82,59%	83,48%	37.000	4,43%	
844941	Epicierie sociale		21.750,00		19.327,85		88,86%	19.000		
9240	Logements pour personnes âgées	105.685,00	100.135,00	99.758,78	92.426,24	94,39%	92,30%	-7.000	-7,35%	
Total général		18.859.010,00	19.811.518,53	17.209.476,34	19.012.252,73	91,25%	95,97%	1.802.000	10,48%	

Tableau 4

Commentaires sur tableau 4 :

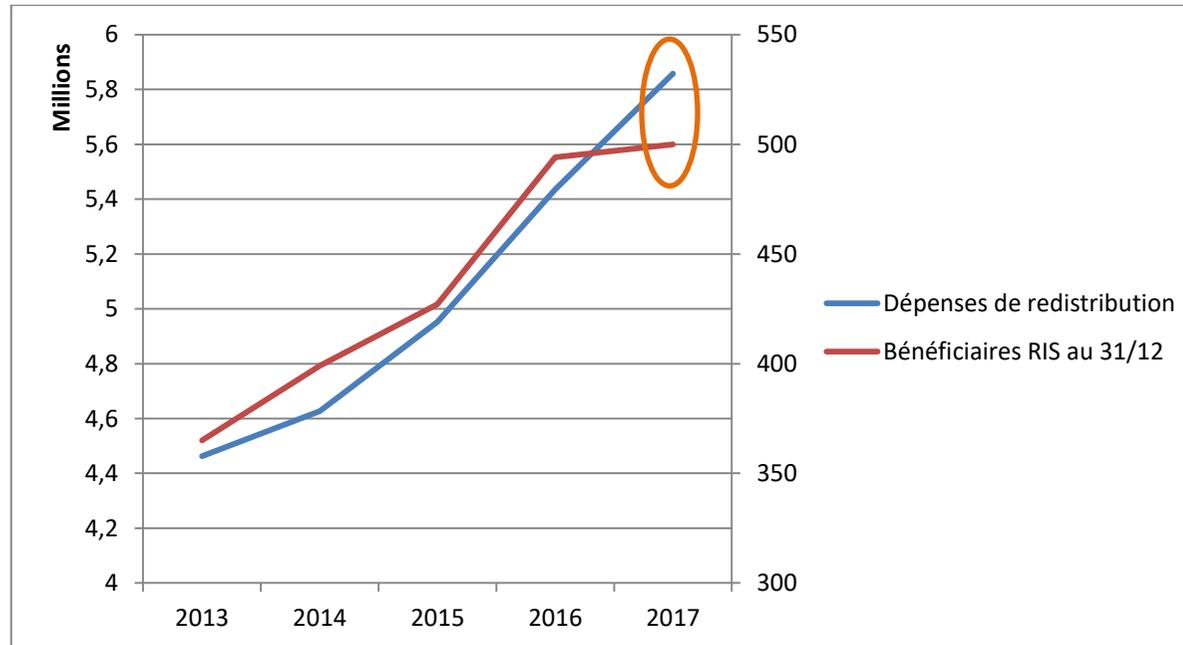
- Les dépenses d'exploitation ont globalement augmenté de +/- 1.802.000 EUR entre 2016 et 2017. Cela représente un taux de réalisation de 95,97% du budget 2017.
- Les dépenses de prélèvements (fonction 0690) ont augmenté de 578.000 EUR par rapport à 2016. Ceci s'explique par deux opérations spéciales de prélèvements réalisées en 2017 (MB 2017 n°5 – neutralisation boni 2016) :
 - 398.947 EUR : prélevé pour constituer une provision pour risques (pour couvrir l'éventuelle perte « Optima »)
 - 92.897 EUR : prélevé pour le fonds de réserve d'investissement (extension/rénovation Résidence pour Séniors)
- 8320 : Les dépenses d'exploitation d'aide sociale augmentent globalement de 508.000 EUR. Elles dépassent d'ailleurs les prévisions budgétaires (100,71%). Cette importante augmentation (7,55%) s'explique en partie par une augmentation des frais de personnel (+/-70.000 EUR) mais surtout par l'augmentation de l'aide sociale.

Le tableau ci-dessous présente les augmentations les plus significatives dans cette catégorie :

Aides sociales - 8320	Augmentation 2016 => 2017	
RIS (55%)	234.000	7%
RIS (100%)	142.000	19%
<i>Diverses aides :</i>		
Aide en nature	25.000	35%
Paiement Garanties locatives	18.000	131%
Frais d'énergie	15.000	49%
Frais d'hébergement en MR	11.000	8%

Rem. : l'aide alimentaire (colis) se trouve dans la catégorie « aide en nature »

Depuis quelques années, le montant total des dépenses de redistribution de l'aide sociale augmente constamment, suivant ainsi la tendance du nombre de bénéficiaires du RIS :



La courbe des dépenses a néanmoins continué son ascension en 2017, alors que le nombre de bénéficiaires du RIS a peu augmenté. Ceci s'explique par un glissement de catégories des RIS. Les bénéficiaires au taux isolé du RIS ont augmenté alors que les cohabitants ont fortement diminué.

A noter que, parallèlement aux dépenses, les recettes de RIS (remboursement (55% ou 100% par l'Etat) ont également fortement augmenté (voir point 1.2.2) mais ne compensent pas les augmentations de dépenses de redistribution.

Une analyse de la situation intermédiaire (après 6 mois) serait nécessaire en 2018 afin de vérifier que cette augmentation structurelle perdure et de prendre d'éventuelles mesures, telles que des modifications budgétaires.

- 83354 : Centre de soin de jour : Augmentation de 49.000 EUR (soit près de 11%). Ceci est essentiellement dû à l'augmentation des frais de personnel (+43.000 EUR).

- 8341 : Les dépenses d'exploitation de la Maison de repos ont augmenté de +/- 459.000 EUR, soit plus de 7%.
Ceci s'explique principalement par :
 - Frais de personnel : +355.000 EUR
 - Divers frais de fonctionnement : +50.000 EUR (blanchissage, nourriture, petit matériel médical, ...)
 - Charges financières : +28.000 EUR (intérêts du nouvel emprunt de 2.000.000 EUR pour la rénovation/extension)

3. Situation du compte d'investissement

Fonctions		Engagements	Recettes (financements)
0090	Recettes et dépenses générales		580.000,00
0690	Prélèvements		15.179,13
1230	Administration générale	335.927,27	317.310,14
8341	Maison de repos	1.143.827,79	558.155,81
83601	Initiative locale d'accueil	44.948,43	0,00
844941	Epicerie sociale	22.917,85	0,00
	Autres fonctions	477.036,11	469.818,62
Sous-total		2.024.657,45	1.940.463,70
	Remboursements d'emprunts	679.480,63	
TOTAL		2.704.138,08	1.940.463,70

Tableau 5

Près de 2,7 Mio EUR ont été engagés en dépenses d'investissement en 2017, dont +/- 680.000 EUR pour le remboursement du capital d'emprunts.

Pour les engagements (hors charge d'emprunt) de 2 Mio EUR :

- 1,94 Mio EUR sont financés par emprunt, prélèvement sur fonds d'investissement ou contribution en capital
- le reste (+/- 84.000 EUR) sont financés sur fonds propres (essentiellement ILA et épicerie sociale)
- l'engagement pour le marché de désignation d'une équipe auteur de projet en vue de l'extension et de la réhabilitation de la Maison de Repos (901.000 EUR) sera financé pour 580.000 EUR en contribution en capital de la Commune (Fonction 0090) et pour le reste (321.000 EUR) par emprunt (fonction 8341).